

Gex

Un professeur de collège sous OQTF : « On a beaucoup de mal à comprendre »

Sous obligation de quitter le territoire français (OQTF), Mohamed Ridha Nasri, enseignant de physique-chimie au collège Charpak à Gex, a été suspendu par l'Éducation nationale. Au collège où il enseigne, c'est le choc.

La mobilisation en faveur de Mohamed Ridha Nasri aboutira-t-elle au réexamen de son dossier par la préfecture de l'Ain ? C'est ce qu'espèrent ses fervents soutiens. Sous obligation de quitter le territoire français (OQTF) depuis le 30 octobre, cet enseignant de physique-chimie au collège Charpak à Gex, détaché au collège de Divonne, peut en tout cas compter sur la mobilisation de la communauté enseignante du Pays de Gex et aussi celle des parents d'élèves.

Le rectorat lui avait proposé de venir faire des remplacements

Le rassemblement organisé, jeudi 21 novembre, devant la sous-préfecture, sous une pluie battante, a réuni plus d'une vingtaine de personnes venues lui apporter un soutien moral et deman-



Une vingtaine de personnes se sont mobilisées, jeudi 21 novembre, sous une pluie battante, pour apporter un soutien moral à Mohamed Ridha Nasri et demander sa réintégration comme enseignant. Photo Le DL/M.I.

der sa réintégration comme enseignant.

« On se mobilise pour exprimer notre émoi face à cette situation. Au collège où il enseigne, c'est le choc. Il a été recruté par le rectorat de Lyon qui lui a proposé de venir faire des remplacements dans le Pays de Gex, un secteur où il y a très peu de volontaires. Il assure une mission de service public. Nous estimons que le rectorat doit le soutenir. Aujourd'hui, l'OQTF a suspendu ses mis-

« Aujourd'hui, l'OQTF a suspendu ses missions d'enseignant, or sa place est devant ses élèves et pas ailleurs. »

Adrien Peiron, délégué syndical FSU

sions d'enseignant, or sa place est devant ses élèves et pas ailleurs », argumente Adrien Peiron, professeur de français à la cité scolaire internationale à Ferney et délégué syndical FSU. « C'est une décision incompréhensible. On a beaucoup de mal à comprendre ce qui peut motiver une telle prescription de la part des autorités administratives », s'emporte à son tour une mère de famille.

• M.I.

En 2019, dans le même collège, un professeur avait failli être expulsé

Ce n'est pas une première. En 2019, déjà au sein du collège Georges Charpak de Gex, un enseignant avait failli être expulsé, sous le coup d'une OQTF. Mehrez Thlijani, de nationalité tunisienne, lui aussi professeur contractuel de physique chimie, avait passé de longs mois sous la menace d'une expulsion pour cause d'un imbroglio administratif. Son dossier coïncitait pour cause date de CDD, prolongé, mais dont l'avenant n'avait pas été transmis par le rectorat à la préfecture pour qu'il puisse obtenir un titre de séjour d'une durée équivalente...

Après plusieurs mois de confusion, la préfecture de l'Ain avait décidé de trancher dans le vif en émettant une procédure d'expulsion. Sans se soucier le moins du monde des besoins de l'établissement en professeurs, et encore moins, et surtout, des besoins des élèves. Une mobilisation des parents et enseignants avait permis d'éviter l'expulsion du professeur.

La préfecture lui reproche un manque d'attaches familiales en France et un contrat en CDD



Mohamed Ridha Nasri devant la sous-préfecture de Gex. Photo Le DL/M. I.

D'origine tunisienne, Mohamed Ridha Nasri est arrivé en France en 2017. Mais ce n'est qu'en 2021, au terme d'interminables démarches administratives, qu'il a réussi à obtenir son premier titre de séjour lui permettant de vivre normalement et d'exercer légalement une activité salariée.

Ex-chercheur à Minatec

Titulaire d'un master, de plusieurs diplômes universitaires et auteur de plusieurs publications scientifiques, Mohamed Ridha Nasri a d'abord travaillé comme chercheur dans un laboratoire du Minatec, un complexe scientifique à Grenoble, spécialisé dans les micro et nanotechnologies. C'est au terme de cette expérience qu'il déci-

de de se lancer dans l'enseignement. « J'habitais Grenoble et j'avais un CDI et j'enseignais dans un collège privé à Vénissieux près de Lyon. Je faisais cinq heures de route tous les jours. J'avais un contrat de 18 heures, mais j'en faisais parfois 23 », explique-t-il.

« Je vais me battre jusqu'au bout »

Quand le rectorat de Lyon lui a fait la proposition de venir enseigner dans le Pays de Gex, il n'a pas un seul instant hésité. « J'ai signé mon contrat le jour de mon anniversaire et j'étais très content. On m'a rapidement trouvé un logement social. Le taux de réussite de mes élèves est de 80 % », souligne l'ensei-

gnant.

Ayant quitté l'Isère, son dossier administratif a été transmis à la préfecture de l'Ain. C'est lors de son examen par les autorités que les ennuis ont commencé. Entre autres griefs avancés par la préfecture, le manque d'attaches familiales en France et un contrat en CDD. « Je ne sais pas pourquoi je suis particulièrement visé. En tout cas, je respecte la loi et la décision de la préfecture, mais j'espère que les autorités reviendront sur leur position pour réexaminer mon dossier. J'ai déjà rangé mes affaires, mais je vais me battre jusqu'au bout », conclut l'intéressé. Son comité de soutien est décidé à plaider sa cause auprès des autorités compétentes.